

ordonnées de l'acquéreur et votre signature en cas de cession à un tiers
 (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
 ordonnées et signature en cas de demande de nouveau certificat
 de matriculation.

Signature

Date

est autorisé à circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route.

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

SECURITEST
 S079T018
 A : 25/03/2021
 BK-601-VF

SECURITEST
 S079T015
 A : 10/02/2023
 POLLU:10/02/2022
 BK-601-VF

Automotive SA
 A23/03/2018
 BK-601-VF
 D 078605389

Automotive SA
 AP23/03/2019
 BK-601-VF
 D 085734083

- (L.1) Genre national
- (L.2) Carrosserie (CE)
- (L.3) Carrosserie (désignation nationale)
- (K) Numéro de réception par type (si disponible)
- (P.1) Cylindrée (en cm³)
- (P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
- (P.3) Type de carburant ou source d'énergie
- (P.6) Puissance administrative nationale
- (Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motos)
- (S.1) Nombre de places assises, Y compris celle du conducteur
- (S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
- (U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
- (U.2) Niveau du moteur (en min⁻¹)
- (W.7) CO₂ (en g/km)
- (W.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
- (X.1) Dates de visites techniques

Communauté européenne

Certificat d'immatriculation

Permis de circulation; Osvědčení o registraci; Registreingsattest; Zulassungsscheinung; Registrationsattest; Abeta kulkaport; Registracija; Carta di circolazione; Registrācijas apliecība; Registrācijas liudlums; Foglalmi engedély; Certificat la Registrare; Kontenbonwys; Davyd Registratsiy; Certificado de matriculac; Osvědčení o evidenci; Povolenia dopravných; Pakešvortlīdzstas; Registringsbrevi; Fermetpapehen razon na avtomobili; Certificat de matriculare

2011BL65266

(A) Numéro d'immatriculation
 (B) Date de la première immatriculation du véhicule
 (C.1) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
 (C.3) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
 (C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
 (C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
 (D.1) Marque
 (D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
 (D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
 (D.3) Dénomination commerciale
 (E) Numéro d'identification du véhicule
 (F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motos (en kg)
 (F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'Etat membre d'immatriculation (en kg)
 (F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat membre d'immatriculation

2M00024508285



Mp de eur

IMPRIMERIE NATIONALE - DA FOU 1072 - 103381 - CERTIFICAT D'IMMATRICULATION SV

